

Aux Quatre-Temps de septembre, il fut ordonné prêtre, et au mois de novembre 1693, définitivement enlevé aux laborieuses et absorbantes occupations de l'éducation; il est placé en résidence à Clermont, en Auvergne; la carrière apostolique s'ouvre devant son zèle; il est entré dans sa trentième année (12).

Ses débuts comme prédicateur datent évidemment de ce lieu et de cette époque; promptement ses discours furent remarqués et suivis; il se fit entendre avec édification et succès à Caen et à Rouen, dans les chapelles de l'Oratoire; le public partageait l'impression favorable de ses confrères; à Soissons, où il donna le Carême de 1698, dans l'abbaye de Notre-Dame, il emporta tous les suffrages, le moment parut arrivé de le présenter à la capitale (13).

*2 mai 1691.* — Le confrère Maure, sous-diacre pour l'ordination.

*1691.* — Le confrère Maure enseigne la rhétorique pour la seconde année.

*29 août 1692.* — Le confrère Maure, diacre de Riom, se présentera à l'ordination prochaine pour recevoir la prêtrise.

*1692.* — Le P. Maure, préset pour la première année (*Registres des délibérations*).

Sur le Collège de Riom, voir l'intéressante étude de M. Marc de Vissac, *Journal de l'Oratoire de Riom*. Riom, 1885.

(12) *Idem. 2 novembre 1693.* — Le P. Maure de Riom à Clermont, résider.

(13) Voici la suite des pérégrinations de notre oratorien jusqu'à sa résidence définitive à la maison de Saint-Honoré :

*7 septembre 1695.* — Le P. Joseph Maure, de Clermont à Caen, prêcher dans notre église.

*19 septembre 1696.* — Le P. J. Maure se rendra de Caen à Rouen pour y prêcher dans notre église.

*30 décembre 1697.* — Maure, de Paris à Soissons, prêcher le Carême prochain dans l'église de l'abbaye de Notre-Dame (Arch. nation. MM. 586).